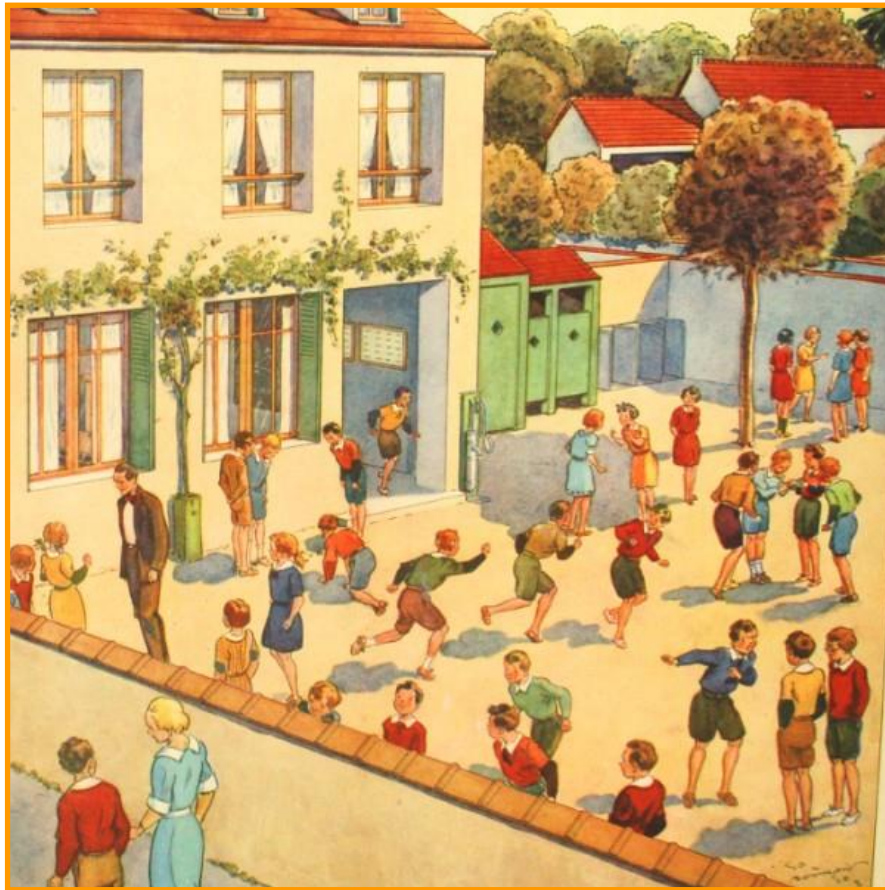


La Vesancière

N° 111 - XXVIII^e année

Octobre 2024



FONCTIONNEMENT DU BULLETIN MUNICIPAL

« La Vesancière »

Parution

2 fois par an : janvier et juillet



Réception des prochains articles

jusqu'au 31 décembre 2024

À la mairie ou auprès d'

Éliane Jonker 06 88 57 52 15 - jonker.eliane@gmail.com

APPEL à votre contribution !

Afin de rendre la lecture de la Vesancière plus attractive, n'hésitez pas de nous faire partager vos témoignages, expériences, comptes rendus de voyages, photos... ou autre.

MERCI !

Calendrier des animations du 4^{ème} trimestre 2024

Vendredi 25 octobre	CLAV	Loto à 14h
Jeudi 31 octobre	APE*	Halloween
Lundi 11 novembre	MAIRIE	Cérémonie 1918 à 11h
Courant novembre	APE	Vente de fromages
Vendredi 6 décembre	APE	Fête de Noël
Samedi 7 décembre	MAIRIE	Colis gourmand et goûter à 15h
Samedi 14 décembre	CLAV	Dîner de Noël à 20h
Dimanche 15 décembre	PEVV	Vin chaud à 18h
Dimanche 5 janvier	MAIRIE	Vœux 2025 à 19h

* ASSOCIATION DES PARENTS D'ELEVES

HORAIRES MAIRIE

Du lundi au vendredi
de 9h à 12h



+

Mardi de 14h30 à 19h

Tél : 04 50 41 53 55

mail : mairie@vesancy.fr

Web : www.vesancy.fr

ETAT CIVIL

Naissance

Mariage

Boris Mugnier & Morgane Cateeuw
24 août 2024

Décès

Elisabeth Voisin	25 mai 2024
Louise Lopez Krikorian	9 juillet 2024
Geneviève Blanc	1 ^{er} août 2024
André Jacquot	22 août 2024

LE MOT DU MAIRE

Chers Vesanciennes et Vesanciens,

Et voilà, l'automne qui est déjà de retour. Les vacances sont terminées, pluie et brouillard ont été notre lot pour le premier semestre de l'année et de nombreuses communes se sont retrouvées sous les eaux. Seule consolation : les nappes phréatiques ont de nouveau un niveau très satisfaisant. Nous avons enfin retrouvé le soleil à la mi-juillet en espérant que l'automne soit plus dans la normalité.

A priori, il n'y a pas que le climat qui est dérégulé, la situation géopolitique est très préoccupante avec la guerre à nos portes et les risques d'un embrasement total au Moyen Orient. Quant à la situation en France, on n'ose même plus en parler !

Rien n'est simple, on ne voit pas le bout du tunnel, ce qui est anxiogène pour de nombreuses personnes.

Maintenant, un peu de légèreté, pour lister ce qu'il s'est passé dans notre village au cours de ce trimestre :

Le fameux **crapauduc** a été réalisé dans les délais prévus. Les perturbations annoncées dans la traversée du village n'ont pas vraiment eu lieu, grâce à la compréhension des usagers et une excellente planification des travaux pendant la période de vacances. En complément, une nouvelle protection de son périmètre va être mis en place prochainement.

Le **lagunage** a enfin eu droit à un curage par l'agglomération permettant un meilleur écoulement du Flon et des eaux usées. Reste à démontrer l'efficacité du travail effectué.

Les **aménagement aux entrées du village** ont été réalisés, celui du centre du village a été mise en place ce mois. Afin d'améliorer la circulation dans la rue de la fruitière, un sens unique a été créé.

Les **travaux d'entretien** des routes communales sont terminés pour cette année. Une dernière tranche devrait être inscrite au prochain budget.

L'enrobage des deux voies centrales du **cimetière** a fait l'unanimité. Le même traitement pour les allées périphériques sera proposé et mis au budget 2025.

L'**appartement de l'école** des petits ayant été rafraîchi, c'est Marie-Eve qui en a pris possession, la nouvelle enseignante n'en ayant pas besoin.

L'ONF a enfin trouvé la société pour préparer les **lots d'affouage** mais la date de réalisation des travaux n'a pas encore été communiquée.

La **fibres optique** dont la complétude était achevée l'automne dernier et qui devait être mise à la disposition du public ce printemps, a connu un retard important du fait de la découverte lors de la validation du réseau de sérieux problèmes techniques. A ce jour, d'après le SIEA maître d'ouvrage, tout a été résolu et la mise à disposition devrait être effective courant du mois. (A voir...)

MAIRIE MAIRIE MAIRIE MAIRIE MAIRIE

Le permis de construire du **bâtiment de la cure** ayant été obtenu, la phase de préparation du DCE (Dossiers de consultation des entreprises) en cours a permis de détecter des anomalies dans les plans initiaux qui devront être rapidement corrigés, les soumissions aux entreprises sont planifiées fin octobre.

En attendant les nouveaux locaux, les enfants ont pu faire la rentrée comme prévu au Point Rencontre (PR) dans une classe magnifiquement aménagée. Le périscolaire et la cantine qui sont installés dans la salle Laforest donnent également entière satisfaction. Un achat très important de meubles, tables et autres fournitures scolaires a été effectué afin d'accueillir les enfants pour qu'ils étudient dans les meilleures conditions possibles.

La démission d'Elodie, une semaine après son engagement, a généré un sérieux souci pour lui trouver une remplaçante pendant cette période de vacances. C'est Anaïs qui a été engagée pour le périscolaire, l'entretien des locaux du château et une aide substantielle pendant le temps scolaire. Quant au nettoyage des salles de classes, c'est Armand qui en est chargé.

Le « Domaine des Alpes » (en « Bottenay ») a reçu son certificat de conformité et les propriétaires ont tous pris possession de leur bien.

Quant aux « Allées de la fruitière » le chantier n'est pas encore terminé mais huit maisons sont déjà occupées. Il reste les deux logements sociaux qui ne sont pas encore attribués.

Grand merci à Ghislaine responsable de la commission animation, à Yannick, à Lisbeth, à tous les membres du PEVV, du CLAV, de SCRAP'OXYGENE et autres bénévoles qui se sont dépensés sans compter pour organiser la fête de juillet. Tout était parfaitement sous contrôle mais la pluie et le vent sont venus gâcher la fête. C'est bien dommage ...

Durant cet été, madame Blanc (notre institutrice pour des générations d'écoliers vesanciens), ainsi que la petite Louise Lopez-Krikorian nous ont quittés.

Je réitère mes sincères condoléances à la famille Blanc et aux parents de la petite Louise, courage à eux dans ces moments difficiles.

Bel automne à tous, belle cueillette de bolets, trompettes et autres champignons...

B. Mugnier



MAIRIE MAIRIE MAIRIE MAIRIE MAIRIE

Discours de bienvenue aux nouveaux habitants prononcé par M. le maire, le vendredi 27 septembre 2024

Mesdames, Messieurs, Chers nouveaux habitants,

Il n'est jamais trop tard pour accueillir, aujourd'hui avec joie, de nouveaux habitants dans notre commune. Contrairement à bien d'autres villes et villages, vous êtes très nombreux à avoir répondu à notre invitation et je vous en remercie. Vous avez choisi de vous installer dans notre village pour des raisons sans doute diverses : professionnelles avec la proximité de Genève et de la rivièra vaudoise, familiales, personnelles. Quelles que soient ces raisons, je vous félicite pour votre choix.

Notre équipe municipale est en place depuis le printemps 2020. Depuis cette prise de fonction notre environnement a été bousculé par une pandémie mondiale qui a modifié nos repères, nos modes de vies et surtout qui nous a privé de relations et de moments d'échanges.

Nous avons aujourd'hui un point commun et quel point commun ! Celui de vivre à Vesancy !

En choisissant Vesancy, permettez-moi de vous dire en toute objectivité que vous avez fait le bon choix ! et je ne suis pas chauvin... Vesancy est, par sa population, le plus petit village du Pays de Gex, mais aussi le plus beau comme beaucoup le prétendent (dont moi).

Intégré à l'Agglo en 2013 à l'insu de notre plein gré ! nous essayons de garder notre spécificité de Gaulois, et à la suite du dernier PLU intercommunal, nous avons pris soin de ne pas trop mettre de zones constructibles afin que nous puissions rester un village à taille humaine où il fait bon vivre, un village solidaire, ouvert, paisible où nous nous sentons en sécurité malgré la proximité de zones très denses... bref vous êtes dans un vrai village... si rare aujourd'hui dans notre Pays de Gex.

Une petite commune est synonyme de petits moyens, vous n'y trouverez donc pas de services très nombreux et variés, ni d'équipements modernes très coûteux, mais vous pourrez faire de très belles rencontres, rejoindre nos associations et, bien sûr, en créer de nouvelles. Notre patrimoine est riche et nous avons des érudits toujours prêts à vous conter de belles histoires d'autrefois.

Quant à nos paysages, ils sont encore bien préservés et bien entretenus par nos agriculteurs.

La création de 3 petits lotissements, de quelques villas individuelles et la réhabilitation de plusieurs maisons au cœur du village soufflent un vent de renouveau et pour la 1^{ère} fois de notre histoire nous conduisent à l'ouverture d'une classe supplémentaire. Nécessité donc de recrutement en personnel pour les scolaires et les services périscolaires très difficile à engager et à garder, nécessité d'investir dans plus de 25000 € pour faire fonctionner cette nouvelle classe et d'adapter des locaux provisoires.

Le projet de réhabilitation complet du bâtiment de la cure pour vos petits bouts de choux est en bonne voie. Le permis a été accordé et purgé de tout recours, l'espace occupé par Johann a été libéré, le budget évalué à ce jour à 1M € presque bouclé, les travaux doivent commencer en fin d'année pour une durée d'une année au minimum.

En attendant sa livraison c'est le Point Rencontre, dont la Délégation de Service Public n'a pas été reconduite, qui abrite la nouvelle classe, la salle Laforest quant à elle accueille la cantine et le périscolaire, ce qui explique que nous vous recevons aujourd'hui dans la salle Balthazar.

MAIRIE MAIRIE MAIRIE MAIRIE MAIRIE

Nous disposons d'un tissu associatif proposant des activités variées et intéressantes, vous pourrez vous entretenir avec certains présidents et présidentes (ou leur représentant) présents ce soir, que je vais vous présenter :

- Yannick Consani, président du PEVV (Patrimoine et Environnement du village de Vesancy) l'homme qui veille à entretenir la flamme de la préservation du patrimoine ... Yannick si tu veux dire quelques mots...
- Elisabeth Ducret, présidente du CLAV (Club Loisirs Amitiés de Vesancy) qui cartonne avec son vendredi pétanque/apéro qui n'ai malheureusement pas présente ce soir.
- Jacques Hotellier président des « Amis de la chapelle » qui veille sur la chapelle et son environnement et qui organise entre autres le traditionnel pèlerinage de la Pentecôte... Jacques à toi ...
- Fanny Dellebach, présidente de l'association des parents d'élèves qui a plein d'idées. C'est Arnaud qui vous en parle en quelques mots ...
- Pascale Buttner, présidente de Scrap'oxygène qui fait de belles choses avec des petits papiers. Pascale, deux mots ...
- Gilles Billion président de la Société de chasse, la plus ancienne, des associations... Gilles tu as la parole ...

Un dernier point. Dans notre commune tout le monde peut trouver sa place, s'épanouir et participer à la vie locale. Nous avons besoin de vous, de vos idées, de vos talents, de votre énergie.

Au printemps 2026, une nouvelle équipe municipale devra se mettre en place. Nous comptons sur vous pour vous impliquer dans la vie communale. Ne laissez pas aux autres le soin de décider pour vous, pour vos enfants. Si vous voulez préserver votre cadre de vie, vous devez le mériter, tant que le niveau communal existe c'est la municipalité qui par son action décide du futur du village... et personne d'autre.

Je vous souhaite de vous sentir chez vous dans notre commune, de vous y faire des amis, de vous y créer des souvenirs et de faire de bons petits Vesanciens.

Merci de votre attention.

Puis appel des familles présentes et un petit cadeau est offert ... Après c'est l'apéro.



Suivez l'actualité et les alertes
de la Commune avec
l'application gratuite
PanneauPocket



MAIRIE MAIRIE MAIRIE MAIRIE MAIRIE

Principales décisions prises par le conseil municipal lors de la séance du 17 septembre 2024

URBANISME

Déclarations préalables

- 453 rue du Château - menuiseries, fenêtres : favorable
- 137 chemin du Crêt - fenêtre de toit avec volet roulant : favorable
- 163 chemin de Pré Richard - isolation extérieure et volets roulants : favorable
- 288 route de Bottenay - pergola : classé sans suite
- 162 route de Bottenay - installation pompe à chaleur : favorable
- 225 route du Creux - pose de vitrage : favorable
- 280 route de Bottenay - clôture : en cours d'instruction
- 84 route de Bottenay - 14 panneaux photovoltaïques : en cours d'instruction.

TRAVAUX

Permis de la nouvelle école

Le permis de construire a été accordé en juin, aujourd'hui il est purgé de tout recours. L'appartement de l'agent technique a été libéré, les cuves de gaz devraient être enlevées prochainement.

ATELIER B est en train de préparer le dossier de consultation pour les entreprises. Pour information M. Stéphane TAILLANDIER remplace Mme JOLY, il s'occupera donc de la partie technique du dossier. Le démarrage des travaux est prévu pour janvier 2025.

Nouveaux lotissements

Les Allées de la Fruitière : 8 maisons ont été livrées. Il reste encore les deux logements sociaux et encore quelques travaux à effectuer : les abords, le mur, les places de parking, la borne à incendie à déplacer, le coffret orange à enterrer.

Il y a lieu de vérifier le bon fonctionnement de l'air de retournement et de revoir avec C&V la pose des pierres du Mur.

Bottenay : tous les propriétaires ont emménagé, le certificat de conformité a été rédigé.

Aménagement village

L'écluse qui est en direction de Gex a été écartée pour laisser passer les moissonneuses batteuses. Le sens de la priorité n'est pas logique, il serait peut-être bien de le modifier.

Les séparateurs + poteau + bacs à fleurs ont été installés fin septembre. Mmes SEILER et CONSANI s'occuperont d'acheter et mettre en place les fleurs.

Concernant le sens interdit rue de la Fruitière celui-ci a été installé en août. Des flyers ont été distribués aux résidents de cette rue et l'information a été publiée sur Panneau Pocket.

MAIRIE MAIRIE MAIRIE MAIRIE MAIRIE

BOIS

Affouage 2024

Une société a répondu favorablement à l'offre de l'ONF, cependant la commune ne connaît pas encore la date du début des travaux. Le Maire précise que la parcelle 24 est en zone de quiétude il paraît donc difficilement possible de réaliser les coupes de l'affouage cette année.

ECOLE

Point sur la rentrée et périscolaire

La rentrée scolaire s'est effectuée dans de bonnes conditions. La 3^{ème} classe mise en place dans le point rencontre est fonctionnelle.

61 élèves sont répartis en 3 classes : 20-21-20

Notre nouvelle agente polyvalente intervient dans la classe de Mme Manon L. le matin durant 1h30.

Convention d'utilisation de la piscine de Gex

Chaque année, les enfants scolarisés à l'école de Vesancy bénéficient de cours de natation délivrés à la piscine municipale de Gex. La commune de Gex a octroyé des créneaux pour les deux classes mais à des jours et heures différentes.

La Commune de Gex nous a transmis une convention d'utilisation de la piscine pour 16 séances (8 séances pour les petits et 8 séances pour les grands) dispensées du 9 juin au 4 juillet 2025, les mardi, jeudi et vendredi.

Le coût prévisionnel de cette activité représente 2 816 € décomposé de la manière suivante :

1 600 € pour le transport (estimatif)

1 216 € pour les entrées (forfait avec Maître-Nageur Sauveteur).

Le conseil municipal, à l'unanimité des présents et représentés :

AUTORISE le Maire à signer cette convention.

ANIMATION et CEREMONIE

Point sur la fête du village du 6 juillet

Malgré un temps maussade la fête du village a eu lieu et sera renouvelée en 2025.

Un verre de l'amitié sera offert aux bénévoles le 22 novembre prochain dans la salle Balthazar.

Le PEVV demande à ce que la commune participe au frais de décorations à hauteur de 200 €.

Cérémonie des nouveaux arrivants

La cérémonie a eu lieu le vendredi 27 septembre à 19h dans la salle Balthazar. Les membres du conseil municipal et les présidents des associations ont été conviés afin de se présenter aux nouveaux administrés.

L'intégralité des comptes-rendus est disponible sur le site www.vesancy.fr sous l'onglet « Mairie » et sur les panneaux d'affichage.

MAIRIE MAIRIE MAIRIE MAIRIE MAIRIE

Bienvenue à Anaïs qui a rejoint l'équipe municipale !



La voici auprès de Fabienne et Christelle dans la nouvelle salle du périscolaire.

En septembre je taille ma haie...

Élagage et abattage des arbres et haies

**Mon jardin ne doit pas
empiéter sur LA VOIE PUBLIQUE.
Je pense à TAILLER
MA HAIE.
STOP AUX MAUVAISES HABITUDES !**

De nombreuses voies communales sont bordées de haies qui contribuent à délimiter les propriétés mais également à l'embellissement de notre commune.

Toutefois, ces "murs vivants" doivent faire l'objet d'un entretien régulier et obligatoire pour éviter des expansions intempestives, pouvant gêner le voisinage, empêcher de marcher sur un trottoir ou constituer un

danger pour la circulation routière.

Les arbres, branches, racines qui débordent sur le sol des voies communales doivent être coupés à l'aplomb des limites de ces voies, à la diligence des propriétaires.

Pour rappel, la sécurité aux abords des voies est de la responsabilité de la Mairie et de la vôtre en cas de gêne de circulation et de visibilité. Le défaut d'entretien et de taille des haies et arbres peut exposer les propriétaires (ou locataires) à une contravention de 5^{ème} classe (1500 € et 3000 € en cas de récidive). article R.116-2 du code de la voirie routière



Cérémonie de l'Armistice de 1918
Lundi 11 novembre 2024
10h50 - rassemblement place du château
11h00 - départ du défilé vers le monument aux Morts
Vin d'honneur à l'issue de la cérémonie, salle Balthazar

Colis gourmand et goûter

Pour tous les habitants de Vesancy dès l'année de leurs 65 ans

Samedi 7 décembre 2024



Salle Balthazar
à partir de 15h



Une invitation vous sera personnellement adressée

Tous nos remerciements à
Thomas et Karen Weisskopf
pour leur généreux don en faveur de
la commission sociale de la commune
et les associations du village.

HOMMAGE À GENEVIÈVE BLANC

Hommage lu à l'église, le 6 août 2024, par Pierre Hotellier



Notre sœur Geneviève a abandonné le combat ce 1^{er} août. Elle allait avoir 93 ans. Vaincue par l'âge mais aussi par une maladie sournoise qui l'avait isolée du monde progressivement. Ses enfants, sa famille et ses amis, impuissants, l'ont accompagnée jusqu'au dernier jour. Elle laisse ses enfants, ses frères et sœurs et ses amis dans une grande peine adoucie néanmoins par un sentiment de délivrance pour elle.

Après le choc de la disparition, place au souvenir pour la faire revivre encore un peu.

Geneviève était née en septembre 1931, la troisième enfant d'une famille très nombreuse comme on n'en fait plus de nos jours. Une jeunesse où le service à la famille était prioritaire, comme pour ses onze frères et sœurs. Nos parents lui avaient enseigné les valeurs du travail, de la charité, du sens des responsabilités et de la religion. C'est ce qui a forgé son caractère et donné sa force tout au long de sa vie.

Une vie bien remplie.

Brillante élève à l'école du village, puis rare pour l'époque, des études secondaires qui l'ont amenée par vocation à une carrière d'enseignante. Elle s'est consacrée à son métier d'institutrice pendant plus de 30 ans, période féconde pendant laquelle elle enseigna le calcul, l'orthographe et la grammaire à une génération d'enfants du village qui lui en sont toujours reconnaissants. Les moins doués lui doivent une fière chandelle... et leurs parents aussi.

Un beau jour de l'été 1955, elle épousa Lily. Ce fut un mariage heureux ponctué par les naissances de Françoise et Dominique en 1956 et 1958 et celles de cinq petits-enfants. Ils ont bénéficié de son aide précieuse dans les moments heureux comme dans les moments difficiles.

Elle n'avait pas pour autant abandonné ses activités au service de la paroisse avec l'animation des messes et de la chorale et en particulier la gestion et l'entretien de la chapelle de Riantmont avec l'association des Amis de la chapelle qu'elle dirigeait.

Elle prend une retraite bien méritée en 1986. Suivirent plus de 20 ans de retraite commune avec Lily, une période heureuse et tout autant active. Geneviève est au four et au moulin : les vieux et les malades du village, les enfants en échec scolaire, la paroisse, la chorale, les Amis de la chapelle, sans compter les petits enfants qu'elle couvait de loin...

On a tous un moment de rupture dans la vie. La mort de Lily en 2013 fut le drame de sa vie. Elle s'est battue auprès de lui avec l'énergie du désespoir. Elle en est sortie épuisée.

Heureusement, le temps cicatrise les plaies même les plus vives. La voilà presque comme avant : alerte, vive, un peu « speedée » comme disent les jeunes. Sa recette : elle pense aux autres pour ne pas penser à elle.

Elle restait très présente auprès de ses frères, sœurs et conjoints. A Vesancy, on avait le plaisir de la voir chaque jour. Elle accompagnait ceux qui traversent les épreuves de la vie : la maladie, la vieillesse, la solitude... à l'exemple de Suzanne dans le passé.

C'est ce qui la fait vivre... la Foi et la Charité sont décidément d'excellents remèdes !

En résumé, une vie bien remplie au service des autres. C'est ce que retiendront ceux qui l'ont bien connue.

Merci chère sœur pour tout ce que tu as fait pour nous.

Adieu Geneviève, Notre Dame de Riantmont a dû t'accueillir à bras ouverts. Elle te doit bien ça.

Françoise et Didier RICHARD
Dominique et Michel DANIELOU
et leurs enfants

*Du fond du cœur nous vous disons Merci.
Vous qui par quelques mots réconfortants,
par une présence, une pensée, un don, une fleur
ou une prière, avez voulu témoigner votre sympathie
lors du décès de Geneviève BLANC*

LES AMIS DE LA CHAPELLE

DÉCÈS DU PÈRE ANDRÉ JACQUIOT

(1931 – 2024)



En cette fin d'été, nous apprenons le décès du Père André JACQUIOT, dernier curé résidant à Vesancy.

Natif d'un village du Bugey : LE POIZAT où il a été inhumé, c'est dans les années 1960 – 1970 que lui fut confié la paroisse de Vesancy.

Homme dynamique, tolérant et entreprenant, il fut très vite apprécié par tous les villageois.

Soucieux de l'avenir des jeunes, on lui doit les camps en Savoie pour la jeunesse, les messes avec guitare et autres instruments pour dynamiser et encourager les plus jeunes.

Très bon orateur, on se souvient de ses sermons qui ne laissaient personne indifférent et qui interpellaient chacun sur son engagement de chrétien.

C'est lui qui le 22 mai 1973 fondait l'Association « LES AMIS DE LA CHAPELLE DE RIANTMONT » avec quelques paroissiens enthousiastes ; avec l'idée de créer après le traditionnel pèlerinage du Lundi de Pentecôte à la chapelle, une kermesse, dans la carrière de Riantmont avec grillades au feu de bois, buvette et jeux.

Sans eau, ni électricité sur place, c'était un chantier titanesque auquel chacun y mettait tout son cœur, encouragé par « André » (on ne l'appelait pas Monsieur le Curé...)

Que d'anecdotes et de joyeux moments nous reviennent à l'esprit, même si parfois, un mauvais coup de vent dans la nuit, arrachait le grand chapiteau ou lorsque le groupe électrogène faisait des siennes...

Heureusement, André était entouré d'une super équipe : on se souvient de nos aînés apportant leur bonne volonté, leur compétence à la réussite de la kermesse :

- Roger, René T. René C. André D. René G. épaulés par les plus jeunes pour l'installation du chapiteau, et des divers stands à la carrière,*
- les grillades au feu de bois de Lily,*
- la raclette préparée par Edouard et son épouse,*
- les tartes et gâteaux de Marie-Louise, Geneviève, Madeleine, Marthe, Antoinette, Yvette, Lucie, Jacqueline et combien d'autres pâtissières toutes bénévoles,*
- sans oublier les fameuses « enveloppes » de Lilette toutes gagnantes.*

Et combien d'autres qui s'activent encore aujourd'hui pour perpétuer la tradition.

Mais c'est avec un grand regret des Vesanciens, qu'André quitta Vesancy pour rejoindre la cure de Ferney-Voltaire où il fut nommé curé en 1977.

Son souvenir restera pour toujours dans nos cœurs et nous savons qu'il a rejoint tous ceux qui nous ont déjà quittés.

Association des parents d'élèves



Première Année de l'Association : Des Enfants Heureux, des Familles Unies

En septembre 2024, nous avons eu le plaisir de créer l'Association des Parents d'Élèves de l'école de Vesancy. Tout au long de l'année, notre comité administratif, composé de six membres dévoués, a bénéficié du soutien précieux du personnel éducatif et de nombreux parents. Grâce à cette collaboration, nous avons pu organiser divers événements et soutenir l'école dans la mise en place d'un projet sportif. Voir les enfants heureux et s'amuser a été notre plus belle récompense.

Fort de cette expérience enrichissante, nous avons décidé de renouveler l'association pour l'année scolaire 2024/2025. Nous vous invitons chaleureusement à participer à nos projets à venir. Voici le planning des activités prévues jusqu'au mois de janvier inclus. Nous espérons vous voir nombreux pour soutenir les enfants de l'école de Vesancy. Un grand merci pour votre engagement et votre soutien continu !



Programme septembre 2024 à janvier 2025

Halloween, jeudi 31 octobre
Vente de fromage, courant novembre
Fête de Noël, vendredi 6 décembre
Repas&jeux, courant janvier

CLUB LOISIRS AMITIÉS DE VESANCY

Tous nos remerciements à M. et Mme Jahlan
pour leur généreux don.



Vendredi 25 octobre 2024

Salle Balthazar à 14h

5 € le carton



Dîner de Noël

Samedi 14 décembre

Salle Balthazar à 20h

LA CROISIÈRE du CLAV sur le RHÔNE

Dès 5 heures du matin, en ce dimanche 1^{er} septembre, nous sommes 40 participants à monter dans le bus pour aller prendre le bateau à Martigues et débiter la croisière sur le Rhône qui s'achèvera à Lyon. En descendant vers le sud, nous faisons une halte à **Aiguèze**. C'est un village médiéval avec ses ruelles pavées, sa place centrale ombragée par des platanes et son chemin de ronde qui offre un beau panorama sur les gorges de l'Ardèche. Après cet arrêt bienvenu, nous continuons vers **Martigues** situé de part et d'autre du canal de Caronte qui relie l'étang de Berre à la Méditerranée. Nous avons le temps de déambuler dans cette « Venise provençale » mais le bateau n'est pas au rendez-vous. Nous devons remonter jusqu'à Port-Saint-Louis pour l'embarquement sur le MS Rhône Princess. Nous sommes accueillis comme des VIP par un personnel dévoué qui portera nos bagages jusqu'à nos cabines.



CLUB LOISIRS AMITIÉS DE VESANCY

Les visites



Lundi matin, débarquement à **Avignon** sous un soleil déjà bien chaud. Nous franchissons les remparts pour entrer dans le centre historique. Tout de suite, le palais des Papes s'impose à nous avec son immense façade gothique du XIV^{ème} siècle. La guide a préféré ne pas nous faire visiter le palais et a choisi une petite place à l'ombre pour nous raconter l'histoire des papes.

En 1309, le pape Clément V décide de quitter Rome dont il redoute l'instabilité politique et s'installe à Avignon. Six papes lui succéderont jusqu'en 1376. Nous contournerons le palais des Papes par des ruelles étroites et arrivons sur une place où surgit, enchâssée par des maisons, la façade de la basilique Saint Pierre. C'est du gothique flamboyant. La promenade dans la vieille ville continue à la cadence de l'accent chantant et chaleureux de notre guide qui nous ramène jusqu'au bateau.

L'après-midi est prévue la visite du Comtat Venaissin avec en point d'orgue le **mont Ventoux**. Tout au long de la montée, le guide nous fait remarquer l'évolution de la végétation. Méditerranéenne au bas (chêne vert, cèdre, pin d'Alep...) puis un peu plus haut commence une végétation alpine (hêtre, sapins, pins sylvestres...) et au sommet la neige ? Mais non ! c'est un désert de pierres blanches calcaires fracturées par les variations extrêmes des températures saisonnières,



comme nous l'explique notre guide. Nous découvrons un panorama exceptionnel sur la vallée du Rhône et même au-delà, et par chance, point de vent alors que le mistral souffle 240 jours par an.

Mardi matin, navigation sur le Rhône très calme et détente sur le pont soleil, parfois interrompu par le passage des écluses. Il y en aura 12 en tout dans la croisière.



L'après-midi, direction le Vercors en bus pour visiter **Pont-en-Royans**. C'est un village vraiment atypique avec ses maisons aux façades colorées suspendues à flanc de falaises au-dessus de la rivière la Bourne. C'était une façon, nous explique-t-on, de gagner de la place dans ce site étroit mais important, depuis le moyen âge, pour le commerce du bois entre la montagne et la plaine.

Pour le dernier après-midi, nous ne pouvions quitter l'Isère sans visiter une ferme qui en récolte le produit spécifique, c'est-à-dire : **la noix de Grenoble**. Avant d'atteindre la ferme familiale de Férie nous traversons des hectares de noyers et sommes finalement accueillis par le producteur dans son beau domaine. Il nous explique, avec un certain talent d'orateur, toutes les étapes de la culture des noix depuis la plantation des noyers en passant par la récolte (15 ans après), le lavage, le séchage, le calibrage... jusqu'aux produits dérivés qu'il nous fera goûter. C'était très instructif.

CLUB LOISIRS AMITIÉS DE VESANCY

Après avoir naviguer toute la nuit, nous arrivons au petit matin à Vienne pour une visite guidée de cette cité romaine. Nous en découvrirons les vestiges tel que le temple d'Auguste et Livie, l'obélisque qui devait trôner au centre d'un cirque et le jardin de Cybèle au pied du théâtre romain qui restera pour nous inaccessible à pied (trop pentu). En ce qui concerne la période médiévale, nous pénétrons dans l'imposante cathédrale Saint Maurice. Nous rejoindrons le bateau en ayant eu un petit aperçu du riche patrimoine historique (plus de 2000 ans) de Vienne.



A bord du MS Rhône Princess

À la descente du bus, nous sommes chaleureusement accueillis à bord du bateau par le personnel, en gant blanc, formant une haie en notre honneur. Nous nous sentons déjà considérés. Après avoir repéré notre cabine, nous sommes invités à la présentation de l'équipage avec un cocktail de bienvenue. Au bar, confortablement assis dans des profonds fauteuils, nous pouvons siroter (avec modération) les boissons offertes à volonté. Au déjeuner et au dîner, nous nous retrouverons, toujours les mêmes, autour d'une belle table pour déguster une cuisine raffinée.



Un service irréprochable est assuré par des stagiaires des écoles hôtelières internationales. Après le dîner, Jean-Pierre et Sylvie, deux chanteurs sympathiques et talentueux animent la soirée. Avec un personnel aux petits soins, on se laisse porter par une agréable sensation de bien-être.

Les visites de qualité le long du Rhône, la détente et la bonne ambiance sur le bateau, le beau temps tout était mis en œuvre pour que nous vivions cette croisière dans les meilleures conditions. À la prochaine, sur le Rhin ?...



PEVV PEVV PEVV PEVV PEVV PEVV



Dimanche 15 décembre 2024 à 18h

Venez nombreux chanter quelques classiques de Noël devant la fontaine du château décorée pour l'occasion ! Vous pourrez ensuite déguster le bon vin chaud qui y coulera à flot.

Les journées du patrimoine 2024 avec Alexandre MALGOUVERNE

Elles ont commencé le vendredi soir, devant un public nombreux, par la conférence d'Alexandre toujours aussi passionnante sur Vesancy pendant l'occupation allemande. Grâce à ses recherches fructueuses dans les archives de la commune Alexandre a pu retracer les conditions de cette occupation forcée avec moult détails : quotas de production agricole réquisitionnés par habitant, obligation de logements... à cette occasion, nous avons eu la chance d'entendre le témoignage direct, de cette triste période, grâce à Roger Beaudet. C'était très émouvant. Merci Roger.

Le dimanche après-midi, au cours d'une promenade dans le village, Alexandre a évoqué l'occupation pendant la guerre. Merci Alexandre de nous faire profiter de ce travail hautement qualifié.



CLASSE DES GRANDS CLASSE DES GRANDS

Nouvelle cantine

La nouvelle cantine est dans le château, dans la salle Laforêt. Pour s'y rendre on peut prendre l'ascenseur ou les escaliers.

La salle a été aménagée avec des tables, des chaises et des jeux. Dans la nouvelle cantine, il y a :

- un frigo pour ranger les plats au froid,
- un micro-onde four pour réchauffer les plats,
- des chariots pour mettre les sacs de cantine,
- des verres et couverts, mais pas d'assiettes (nous mangeons dans nos plats).

Il y a maintenant Anaïs qui est employée polyvalente de la mairie. Il y a toujours Fabienne qui s'occupe de chauffer les plats de cantine et Christelle de la gestion des élèves.

Timothé CE2, Gael et Calée CM1

Une maîtresse remplaçante pour les grands

La maîtresse remplaçante s'appelle Marie. Elle va venir 12 lundis dans l'année. Elle vient parce que le maître a du travail de direction à gérer.

Nous ne la connaissons pas trop mais nous avons hâte de la connaître mieux.

La maîtresse est très gentille. Elle a une autre manière d'expliquer : c'est moins simple parce qu'elle ne connaît pas encore tout notre fonctionnement.

Les deux lundis où elle a été là, c'était super. Nous espérons que cette année nous réservera de bonnes surprises.

Louisa CE2, Swann et Lélia CM2

Nouvelle classe

Il y a maintenant 2 classes de petits. La nouvelle classe est située à côté de la classe des grands là où il y avait eu avant un restaurant et après une cantine.

Une maîtresse fait tous les jours jusqu'au jeudi et un maître fait que les vendredis.

Liam, Léon et Théo CE1

Photos de classe

Les photos étaient lundi 23 septembre.

L'an dernier, on nous avait photographiés dans la cour de récréation. Normalement nous faisons les photos de classe dehors mais il pleuvait alors cette année, nous avons fait les photos dans une salle du château (la salle Laforêt).

C'est l'Association des Parents d'Elèves qui organise cette vente de photos.

Les personnes qui nous ont pris en photo sont 2 mamans d'élèves de CP.

Au lieu de le faire avec leur téléphone, elles ont utilisé deux appareils photo.

Nous avons fait trois photos différentes : une avec l'école, une avec nos frère(s) et sœur(s) et la dernière était individuelle.

Kylan CE2, Soraya CM1 et Kaly CM2

CLASSE DES GRANDS CLASSE DES GRANDS

La Coop des grands

Nous votons 1 fois dans l'année pour élire la présidente, la trésorière et la secrétaire. Nous avons été dans la petite salle pour écrire sur des petits bulletins pour le vote. Nous avons voté 1 fois (1 seul tour) pour élire le bureau de la coop de classe et nous avons élu : Livia, Swann CM2 et Harmonie CM1.

Dans le bureau de la coop, il y a donc la présidente, Swann, la trésorière, Harmonie, et la secrétaire, Livia.

La secrétaire doit écrire au tableau, la trésorière doit compter et la présidente interroge. Elles font toutes un très bon travail dans la classe.

Marceau et Timothée CE1 et Ilona CM2

Skateboard

Nous faisons du skateboard parce qu'en sport nous devons travailler notre équilibre. C'est le maître qui a décidé que nous travaillerons le skateboard après nous avoir demandé qui parmi nous avait un skate, des rollers ou une trottinette.

Nous utilisons un casque, des genouillères, des coudières, des protège-poignets et un skateboard.

On apprend le nom des pièces qu'on utilise, ce sont : le « truck », le « grip », la gomme, les roues, le « neck », la queue, les vis, la planche et les roulements.

Nous apprenons à tenir en équilibre, à avancer, à tourner, à passer sous les barres, à sauter et à faire des Tic-Tac, à tourner sur nous-mêmes .

Harmonie, Nicolas CM1 et Chloé CE1

Jouer avec les multiplications

Dans la classe des grands nous disposons de fiches défis qui vont du niveau 1 à 10, de chronomètres, de plaques en bois (avec des jetons). Il y a aussi deux tablettes. Et tout ça pour les multiplications.

Nous utilisons ces matériels d'une certaine manière. Avec les plaques en bois il y a tous les calculs des tables sur des petits cubes avec de l'autre côté les réponses.

Avec les fiches défis qui comportent des défis (avec plusieurs tables, et jusqu'à 10 tables) et les chronomètres nous essayons d'avoir le moins de fautes possible et essayons de le faire vite. Une fois que nous avons amélioré notre score nous pouvons améliorer notre temps. Une fois que nous avons un score parfait et un bon temps nous pouvons passer à la tablette tout seul ou à deux.

Cette technique peut nous faire énormément progresser, c'est sûr : nous pouvons progresser beaucoup. Et elle commence déjà à porter ses fruits. C'est comme ça que nous jouons avec les tables de multiplication. Un jeu de mathématiques qui nous aide et nous aidera beaucoup.

Naomi CE1 et Livia CM2

Risotto aux champignons

Préparation : 10 min Cuisson : 20 min

Ingrédients pour 4 personnes

*250 de riz Arborio ou spécial risotto
400 de champignons de votre choix
2 cubes de bouillon de légumes
1 oignon ou 2 échalotes
15 cl de vin blanc
20 cl de crème fraîche
100 g de parmesan râpé
1 gousse d'ail
Une noix de beurre
3 branches de persil
Huile d'olive, sel, poivre*



*Nettoyer les champignons et les détailler en gros morceaux.
Faire fondre le beurre et faire revenir la gousse d'ail émincée.
Ajouter les champignons et les laisser cuire environ 3 min en ajoutant le persil ciselé à la fin.
Ajouter 3 cuillères de vin blanc et laisser cuire 2 min .
Enfin, incorporer la crème fraîche. Saler et poivrer.
Faire bouillir un litre d'eau dans lequel sera diluer les cubes de bouillon.*

*Dans une sauteuse, faire blondir dans l'huile d'olive l'oignon émincé.
Ajouter le riz et le laisser cuire en remuant jusqu'à ce qu'il devienne transparent.
Ajouter le vin blanc restant et, une fois qu'il est absorbé par le riz, ajouter une louche de bouillon, puis mélanger. Une fois que le bouillon est bien absorbé, ajouter une nouvelle louche et ainsi de suite jusqu'à ce que le riz soit cuit (environ 20 minutes).
Ajouter le parmesan, bien mélanger, puis les champignons cuisinés.*

